

Compte-rendu du conseil d'école du 12 novembre 2021

Lieu : Ecole de VENISE

Début de la séance : 18h

Membres présents

Mmes MAUJEAN, DEVAUX, RUIZ, KOPF, SCHOENAUER, MARCHAND, CHAMOULAUD, JEANNINGROS, MAZOYER, (enseignantes) et Mme SENSI (directrice)

Mmes TISSOT, MOUTENET, BOURGEOIS et MM. ATTARD, HYPOLITE, MARCHAND, SADOULET, SAUDEAU (représentant·e·s de parents d'élèves)

M. VUILLIER (président du syndicat de l'école intercommunale)

Mme LEROY (vice-présidente du syndicat de l'école intercommunale)

M. Vuillier est contraint de quitter la réunion à 19h15.

Membres excusés :

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme JANEY (présidente APE)

Mmes GILLET, DUMAS (représentantes de parents d'élèves), Mme BARBIER (enseignante)

Mmes SAUVAGEOT, HERVÉ et GERDY (Atsem), M.CHARPIOT (Directeur Francas)

Mme LAPARRA (AESH), Mmes GENESTIER et BICHET (Rased).

Secrétaires de séance : Mme MAZOYER et Mme MOUTENET

ORDRE DU JOUR :

- Bilan des élections et rappel du rôle des parents élus
- Règlement intérieur
- Bilan de la rentrée 2021 : organisation pédagogique, effectifs et prévisions 2022,
- Sécurité
- Bilan ordiclasse
- Syndicat scolaire
- Projets pédagogiques
- Divers : APE, questions écrites des parents.

INSTALLATION DU CONSEIL D'ÉCOLE.

1. BILAN DES ÉLECTIONS ET RAPPEL DU RÔLE DES PARENTS ÉLUS

Elections :

Une liste : 12 candidats (9 titulaires et 3 suppléants). Le vote se fait exclusivement par correspondance.

- 310 inscrits sur la liste électorale,
- 175 votants,
- 32 votes blancs ou nuls et donc 143 suffrages exprimés,
- soit 56% de participation (contre 57% l'an passé) et 46% de suffrages exprimés (contre 50% l'an passé).

Le rôle des représentants de parents d'élèves est de débattre de certaines questions au conseil d'école, informer les parents des résolutions prises et être porte-parole de l'ensemble des familles. Il ne doit pas être évoqué de questions d'ordre strictement pédagogique ou pouvant mettre en cause directement une personne. En cas de question pédagogique, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec l'enseignant-e de leur enfant.

Le Conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Les membres sont invités 8 jours avant la date du Conseil d'école.

2. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est lu par Madame Schoenauer.

Après discussion, des modifications sont apportées concernant :

- « L'enfant a subi les vaccinations obligatoires » remplacé par « L'enfant a reçu les vaccinations obligatoires »,
- L'horaire des APC de Venise de 16h25 à 17h25 au lieu de 17h10,
- L'ajout du vendredi pour les disponibilités de la directrice.

Le règlement est adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'école pour cette année 2021-2022. Il devra être signé par les parents mais aussi par les élèves de cycles 2 et 3.

La charte de la laïcité sera jointe au règlement afin que les parents et les enfants en prennent connaissance et la signent (cycles 2 et 3).

Les documents seront également disponibles sur le blog de l'école.

3. BILAN DE LA RENTRÉE 2021 :

a. Organisation pédagogique :

Site	Niveau	Enseignantes	Horaires des écoles
BONNAY	PS/MS 27 élèves (14 + 13)	Mme Maujean (lundi/jeudi/vendredi) Mme Ruiz (mardi) Atsem : Mme Gerdy	8h45 – 11h45
	PS/MS 28 élèves (15 + 13)	Mme Devaux Atsem : Mme Sauvageot	13h45 – 16h45
	GS 22 élèves	Mme Sensi (lundi/mardi) Mme Ruiz (jeudi/vendredi) Atsem : Mme Hervé	
	CP 20 élèves	Mme Kopf	
VIEILLEY	CE1 24 élèves	Mme Schoenauer	8h35 – 11h35
	CE1/CE2 24 élèves (11 + 13)	Mme Marchand	13h35 – 16h35
	CE2/CM1 25 élèves (17 + 8)	Mme Barbier	
2 AESH interviennent sur le site de Vieilley Mme Lappara (21h/semaine), Mme Regnaud (21h/semaine) a récemment démissionné, elle est en partie remplacée par Mme Husy (13h/semaine dans notre école)			
VENISE	CM1/CM2 23 élèves (16 + 7)	Mmes Jeanningros (lundi/mardi) Mme Chamoulaud (jeudi/vendredi)	8h25 – 11h25
	CM2 24 élèves	Mme Mazoyer	13h25 – 16h25

Mmes CHAMOULAUD et JEANNINGROS occupent leur poste à titre provisoire. De même, Mme SENSI occupe le poste de direction à titre provisoire. Il devrait être pourvu l'an prochain. La direction est donc maintenue à Bonnay cette année encore. La directrice est déchargée de sa classe les jeudis et vendredis.

b. Les effectifs :

Avec 217 élèves cette année, contre 206 l'an passé, on note une hausse des effectifs.

	Année 2020 - 2021	Année 2021 - 2022	Année 2022 2023
PS	26	29 + 1	20 pour le moment
MS	23	26	30 + 3
GS	20	22	26
CP	33	20	22
CE1	29	35	20 + 1
CE2	23	30 + 1	35 + 1
CM1	31	24	31
CM2	21	31	24
Total	206	217 + 2	213
		<i>2 arrivées prévues à la rentrée des vacances de Noël : 1 PS, 1 CE2</i>	

Pour la rentrée prochaine, on compte 20 élèves de petite section pour le moment, et le départ de 31 CM2. L'effectif de 20 élèves en PS correspond aux enfants qui ont pu être recensés mais il reste approximatif.

Nous attendons également des arrivées dans les maisons actuellement en construction : 3 (ou 4) MS, 1 CE1, 1 ou 2 CE2 (à notre connaissance, d'autres arrivées possibles encore non connues). Cette année, il serait souhaitable de commencer les inscriptions dès janvier/février et également de diffuser davantage l'information.

Pour cette année (2021/2022), 5 élèves de PS n'avaient pas été recensés bien que domiciliés dans nos villages, les inscriptions ont été faites tardivement.

Ces retards peuvent conduire une fermeture de classe qui aurait pu être évitée. Cela perturbe également l'organisation des répartitions des classes et des élèves et ce, pour l'ensemble de l'école. Mme Leroy propose la diffusion de l'information via l'écran lumineux à Vieilley.

Monsieur Vuillier explique que les maires des 5 communes découvrent parfois des enfants en les inscrivant à l'école. Il explique aussi que les demandes de dérogations sont refusées pour pouvoir maintenir les effectifs de l'école. Un parent élu - concerné par un refus de dérogation - signale les difficultés que rencontrent parfois les familles pour trouver un mode de garde en dehors des horaires habituels, ce qui peut les amener à vouloir scolariser leur enfant dans une autre commune.

4. SECURITE :

a. Protocole sanitaire Covid19 :

Cette année, le protocole sanitaire compte 4 niveaux (1 vert, 2 jaune, 3 orange, 4 rouge). Transmis aux familles en début d'année, il est également consultable sur le blog de l'école.

En début d'année, nous étions au niveau 2 (national). Nous sommes passés au niveau 1 (départemental) le 4 octobre. Nous repassons au niveau 2 (national) à compter de lundi 15 novembre.

Les enfants à partir du CP devront donc remettre leur masque en classe Les récréations seront de nouveau cloisonnées (pas de brassage d'élèves).

Pour rappel, un cas positif déclaré dans une classe entraîne la fermeture de la classe.

b. PPMS

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est un dispositif qui permet de mettre en sûreté les élèves et personnels d'un établissement scolaire face à un risque, qu'il soit d'origine naturelle ou non.

Les risques auxquels l'école est susceptible d'être confrontée sont : les inondations, les transports de matière dangereuse, les tempêtes, les pluies orageuses, les nuages toxiques, les glissements de terrain et les séismes. Ces derniers sont déterminés au préalable par le plan de mise en sûreté de la préfecture. La situation de confinement anti-intrusion-attentat a été intégrée.

Au vu de la structure de l'école, un PPMS différent a été rédigé pour chaque site. Il est remis à jour chaque année (noms des enseignant-e-s, nombre d'élèves, etc.).

Cette année, **un 1^{er} exercice d'évacuation incendie a eu lieu le jeudi 24 septembre**, sur chaque site. Tous les élèves ont été évacués dans de bonnes conditions.

Nous avons pu constater que l'alarme sur le site de Vieilley ne fonctionnait plus. Le syndicat de l'école a été informé.

M. Vuillier nous informe qu'à Bonnay, les batteries de l'alarme ont été changées (avis du technicien). A Vieilley, le technicien avait annoncé que l'alarme était HS et qu'il fallait la changer mais M.Vuillier est parvenu à la faire fonctionner. Monsieur Vuillier reviendra sur l'école de Vieilley pour vérifier le fonctionnement de l'alarme avec la directrice.

Un exercice Attentat-Intrusion académique sera organisé prochainement. Il concerne tous les établissements scolaires et est organisé par le recteur.

5. BILAN ORDICLASSE

L'adhésion à la prestation Ordiclasse proposée par GBM (Grand Besançon Métropole) a pris effet il y a un an maintenant sur les sites de Bonnay et Vieilley (Venise n'en fait pas partie).

Ordiclasse gère la maintenance du parc informatique de l'école (installation logiciel, gestion virus, problème technique sur système d'exploitation, etc.). Cela ne concerne pas la maintenance matérielle (un PC en panne ou présentant une défaillance ne sera pas réparé ni remplacé). En cas de besoin, l'enseignant envoie une demande d'intervention via une plateforme dédiée.

L'intervention se fait ensuite à distance ou sur place.

A ce jour, nous confirmons le bilan négatif du dispositif (déjà évoqué lors d'un précédent conseil d'école) :

- Les outils numériques administrés par GBM laissent trop peu de liberté aux enseignantes : en tant qu'administrateur Ordiclasse gère l'ensemble de nos appareils et nous sommes contraintes de faire des demandes pour des points basiques sur lesquels nous devrions avoir la main (changer de mot de passe, modifier le temps de veille de l'écran etc.). Conséquence : la plupart des PC enseignantes ne font pas partie du réseau Ordiclasse, la directrice a demandé que son PC soit « débloqué »,
- Les interventions au cours de l'année ont été rares et essentiellement sur de vieux outils (PC de Mme Maujean par exemple) pour lesquels Ordiclasse n'a pas trouvé de solutions et propose le renouvellement du matériel par la commune,
- La plupart des interventions n'ont pas pu être faites à distance. Ordiclasse ne s'est pas non plus déplacé. La directrice a été guidée par téléphone pour faire les manipulations (perte de temps pour le travail de direction). Les résultats souvent peu probants. Des exemples sont donnés.
- Certains outils ne font pas partie du dispositif : les tablettes (Ordiclasse avance qu'elles sont aussi utilisées par le périscolaire ce qui est faux, et que c'est un choix de M. Vuillier de ne pas avoir inclus ce matériel dans la prestation),
- Le coût de cette prestation est important : 2500€ l'année. Il nous semble démesuré au vu des services proposés : pas de fourniture de matériel, pas de réparations, des interventions rares et insatisfaisantes.

Ainsi, l'équipe enseignante a voté à l'unanimité pour demander au syndicat de l'école de :

- **Cesser cette prestation dans les plus brefs délais et au plus tard fin 2021, et de pas avoir recours à cette prestation pour l'année 2022.**
- Investir les sommes allouées dans du matériel, comme cela a été fait à la rentrée 2020 et cette année dans le cadre du projet SNEE,
- Demander à un prestataire indépendant pour des interventions ponctuelles.

Nous demandons une réponse du syndicat de l'école sur ce point :

Monsieur Vuillier explique qu'une facture vient d'être payée à GBM par le syndicat scolaire. M. Vuillier n'est pas en mesure de dire au conseil si cette facture couvre la maintenance de l'année 2021 ou si c'est le paiement de la maintenance de l'année 2022 par anticipation. Il doit se renseigner sur ce point.

Le syndicat scolaire va faire le nécessaire pour arrêter le contrat avec GBM le plus vite possible et chercher un nouveau prestataire qui pourrait intervenir ponctuellement. M. Vuillier confirme qu'il n'y a pas d'engagement auprès de GBM.

M. Vuillier expose les investissements réalisés pour le matériel informatique, assure leur continuité pour l'année prochaine et l'importance de continuer à équiper les 3 écoles au niveau informatique. Mme Sensi remercie le syndicat au nom de l'équipe enseignante pour l'achat des nouveaux équipements.

6. SYNDICAT SCOLAIRE

M. Vuillier dresse le bilan des travaux (et autres) :

- Peinture des 3 classes maternelle de Bonnay + salle de motricité + classe des CM2 de Venise,
- Changement d'opérateur (de SFR à Orange) et passage à la fibre pour les écoles de Bonnay et Vieilley,
- Achat de matelas, d'alèses et de lits superposés pour la sieste des petits de l'école de Bonnay (plus d'élèves de petite section que les années passées),
- Maryline Sauvageot (Atsem à Bonnay) est embauchée comme agent de maîtrise,
- Changement de chauffeur de bus suite aux plaintes récurrentes des parents (vitesse excessive notamment),
- Des caméras de surveillance vont être installées à Bonnay,
- Des fenêtres coulissantes sont en projet pour remplacer les fenêtres actuelles à l'école de Vieilley,
- Les tapis de la salle de motricité de Bonnay, utilisés auparavant par l'association Hip Hop, restent à la disposition de l'école,
- Travaux prévus : changement des robinetteries sur les 3 sites.

Concernant la vidéo surveillance, Mme Sensi rappelle que le cadre légal interdit le fonctionnement des caméras en présence des élèves/enseignantes. Elles ne peuvent donc fonctionner qu'en dehors des heures de classe.

Les maires des communes demandent aux enseignantes si les élèves peuvent participer à nouveau aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai. Mme Sensi répond que la question sera abordée en conseil des maîtres.

Bilan du projet SNEE (Socle Numérique dans les Ecoles Élémentaires) :

Le syndicat scolaire a reçu une subvention de l'Etat à hauteur de 70% des dépenses pour la partie « matériel informatique » et 50% pour la partie « logiciel » :

- Achat de 8 PC pour les élèves et 10 souris,
Mme Sensi précise que ce matériel sera destiné aux élèves de cycle 3 de Venise.
- 2 PC pour les enseignantes qui n'étaient pas encore dotées + 2 sacs de transport,
- 2 Pack office.

Pour un total de 4089€.

Remerciement de l'équipe éducative pour l'ensemble des travaux et achats effectués.

7. PRÉSENTATION DES PROJETS PÉDAGOGIQUES

Budget alloué aux sorties (hors budget coopérative scolaire) : versement de 23€ par élève par les communes et 15€ par élève par l'APE.

Jeudi 14 oct Après midi	LEARN'O - Classes de la grande-section au CM2 (7 classes) Lieu : UFR Staps à Besançon <ul style="list-style-type: none"> ➤ activités ludiques mêlant nouvelles technologies, mathématiques, activité physique et apprentissages. Activité gratuite, offerte par l'université. Coût de transport.
Mi-octobre Cross le 15 oct	Mets tes baskets et bats la maladie (action de l'association ELA qui se bat contre les leucodystrophies) - Classes du CE1 au CM2 (5 classes) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dictée – cross – recherche de dons ➤ Témoignage d'une maman dont la petite fille est malade – Mardi 19 oct à Venise
	FRAC – classes de CE2/CM1 à CM2 (3 classes) Œuvre d'art qui circule dans les écoles de Venise (période 1) et Veilley (période 2)
Non déterminée	USEP - Classes du CE1 au CE2-CM1 (3 classes) Activités physiques et sportives : 3 activités sur l'année Coût : adhésion de 8€ par élève et par enseignant + coût du transport
Janvier + Non déterminée	Le ciné des petits – Classes de la PS au CP (4 classes) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mégarama Ecole-Valentin ➤ 2 séances de cinéma de 45 minutes chacune (courts métrages). Coût : 2€ par élève la séance + coût du transport
	Spectacle Les 2 SCENES : Classes de la PS au CE2/CM1 (7 classes) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Spectacles pour les classes de Bonnay (1 par classe) + un spectacle commun au 3 classes maternelle qui aura lieu à l'école. ➤ 2 spectacles ou ciné-concerts pour la classe de CP et celle de CE1, 3 spectacles ou ciné-concerts pour les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 Coût : 5€ par élève pour les spectacles, 2.5€ pour les cinés concerts et ciné + Coût de transport
De mars à mai	Natation – Classes de CE1 et CE1-CE2 Lieu : centre Croppet à Pirey <ul style="list-style-type: none"> ➤ 7 séances par classe ➤ Les 2 classes se rendront à la piscine la même ½ journée, ce qui permettra de réduire les coûts de transport (un bus pour 2 classes). Le syndicat de l'école prend en charge le coût total de ce projet (séances + bus)
En classe tout au long de l'année. Expo des réalisations mai/juin	Livre élu : 2 PS/MS et CE2/CM1 (3 classes) Lecture d'une liste de livres de littérature de jeunesse avec vote du livre préféré et production à partir d'un ou plusieurs livres de la liste imposée. Exposition en fin d'année regroupant l'ensemble des productions réalisées par les classes participantes. A Besançon.
	Projet « Ecole du Dehors » en CM2 Mme Mazoyer s'intéresse à ce fonctionnement qui consiste à faire classe dans un espace extérieur (dans la nature).

Mai ou juin	Sortie à la ferme pédagogique « Au gré du pré » - classes de CP et GS ➤ A voir selon budget restant et demande éventuelle de participation aux familles (de l'ordre de quelques euros)
	Intervenants en classe de CM1/CM2 et CM2 ➤ Intervenant étranger ; découvrir la langue, la culture, la géographie d'un pays ➤ Intervention de la maison de l'Europe ➤ Intervention d'Amnesty International autour des droits humains Intervenant en classe de CM1/CM2 ➤ Intervenant Sybert : tri des déchets, recyclage, écologie
Indéterminée	Visite de La maison des escargots – les 2 classes de PS/MS
29, 30 juin 1^{er} juillet	Projet Vélo – 2 nuitées à Montbonzon – classes de CM1/CM2 et CM2 1 ^{er} jour : trajet vélo aller 2 ^e jour : biathlon et accrobranche 3 ^e jour : trajet vélo retour

M. Attard demande quel est le coût d'un transport.

Mme Sensi explique que cela dépend des trajets (distance parcourue) mais que la réservation du bus et du chauffeur constitue l'essentiel du coût.

Le coût est d'environ 145€ pour un trajet jusqu'à Besançon. Dans la mesure du possible, les enseignantes essaient d'organiser un maximum de sorties pour 2 classes de manière à « remplir » un bus.

8. DIVERS

APE – représentée par Mme Fanny Tissot

- Le Marché de Noël aura lieu samedi 4 décembre à Vieilley de 10h à 16h30. Il y aura une vente de sapins à l'extérieur puis un marché dans la salle des fêtes, avec des artisans locaux. L'APE a également prévu des animations pour les enfants.
- La fête de l'école se déroulera vendredi 24 juin à Vieilley.
 Mme Tissot rappelle l'attachement et l'importance de cette fête pour se retrouver entre parents, enseignants et élèves. L'association compte une vingtaine de membres actifs. Mme Tissot explique que les parents peuvent participer financièrement et aussi ponctuellement en donnant de leur temps sur les temps forts de l'année.
 Cette année, la fête de l'école prendra une nouvelle forme. Les élèves du CE1 au CM2 présenteront un spectacle. Les plus petits pourront quant à eux participer à des jeux de kermesse. Ils ne présenteront plus de spectacle dans le cadre de la fête de l'école comme les années passées, car l'organisation est trop lourde. Les 2 années sans fête de l'école ont permis de prendre du recul quant à l'organisation de cette fête.
 Mme Sensi explique que les enseignantes de maternelle proposeront aux parents un temps de découverte du travail de leur enfant en plus petit comité sur le site de Bonnay, probablement un vendredi après-midi (selon les règles sanitaires en vigueur à ce moment-là).
- Une vente de bulbes sera organisée au printemps.

- Pour la fête des parents, il y aura également une vente, le thème est actuellement en réflexion.
- La vente de chocolat, ayant connue un essoufflement, n'aura pas lieu cette année.

Madame Leroy annonce que le tableau d'affichage numérique de Vieilley et le journal de la commune peuvent être utilisés par l'APE et l'école pour diffuser des informations. La directrice remercie Mme Leroy.

Les questions des parents : pas de question transmise au CE.

Fin de la séance à 20h

Secrétaires de séance :

Mme Carole Mazoyer

Mme Anne-Laure Moutenet

La directrice

Mme Alicia Sensi

